# Les lisières, des hectares que vous pouvez encore préserver pour les agriculteurs locaux, Mesdames et Messieurs les signataires du CDT

« *L'activité agricole est une composante essentielle de la frange Sud de Paris-Saclay. Partie intégrante du projet stratégique, elle doit donc être préservée et optimisée pour devenir un élément structurant du territoire, dans le respect des décisions entrepreneuriales des agriculteurs..* » p 30 du CDT. Un peu plus loin dans le texte, toujours page 30 : « **Les opérations d'aménagement devront ainsi être compatibles avec les impératifs de fonctionnement de l'agriculture sur le plateau**. » (et c'est en gras dans le texte du dossier). Mettons ces paroles en actes.

Car avec le CDT tel qu'il est :

* les 700 logements prévus à Saclay font perdre 13 hectares à l'exploitation Trubuil
* la ferme de la Martinière perd 70 hectares (sur 190… vous vous rendez compte, plus d'un tiers de son outil de production !!!)
* le passage en 2x2 voies de la RD36 fait perdre 14 hectares à la ferme Vandame

1) La superficie agricole consommée, une centaine d'hectares (cf page 87) nous paraît tout à fait disproportionnée pour un espace intermédiaire entre urbain et rural. **Nous demandons que la superficie des lisières soient réduites à leur strict minimum** :

* pour faire effectivement une transition (encore qu'on puisse se poser réellement la question de son utilité…)
* pour permettre aux terrains de sport initialement prévus sur la zone de Corbeville d'être positionnés sur la ZAC Polytechnique, comme ils auraient légitimement dû être depuis le début, sur le parc nord de la ZAC

**et que le reste soit rendu à l'agriculture et prioritairement aux agriculteurs déjà installés à qui ont été pris des hectares de leur outil de production.**

2) Nous constatons qu'un grand nombre de terres des lisières sont prévues pour une expansion des crues. Que reste-t-il comme superficie exacte en lisières sur terres agricoles une fois enlevées ces zones neutralisées par une inondation potentielle ?

3) Nous demandons que les lisières restantes consacrées à une transition ville/champs soient conservées en l'état actuel pour les futurs habitants, de façon à ce que ceux-ci puissent être associés et même moteurs, sur les projets « développement durable » qui y seront développés (jardins partagés, vergers, poulailler partagé) conformément à la charte des éco quartiers. Les établissements scolaires, les EHPAD pourront également porter des projets nécessitant des espaces.

**Nous demandons que les lisières prévues sur les actuelles terres agricoles soient réduites au strict minimum, de façon à ce qu'une majorité de ces hectares continuent à être agricoles et exploités, prioritairement par les agriculteurs actuellement en activité sur le Plateau.**

**Nous proposons par ailleurs que ce qu'il restera d'espaces intermédiaires, une fois cet « écrémage » indispensable réalisé, soit pour le moment conservé en l'état actuel pour les futurs habitants : cela leur permettra d'être associés et même moteurs, en tout cas partie prenante, dans les projets « développement durable » qui y seront développés.**

Le collectif Moulon2020